

Les Technologies de l'Information et de la Communication & l'Accessibilité

12-14 Avril 2007, Yasmine Hammamet-TUNISIE

Les participantes et les participants à la conférence internationale sur **Les Technologies de l'Information et de la Communication & l'Accessibilité**

Organisée à Hammamet, Tunisie, les 12-13-14 Avril 2007, à l'initiative de **L'Association Tunisienne pour le développement de la Technologie numérique et des Ressources humaines (ATTR)** et **l'Unité de recherche en Technologies de l'Information et de la Communication (UTIC)**, et sous le patronage de :

**Madame Leila Ben Ali,
Epouse de Son Excellence
Le Président de la République Tunisienne**

Conscients :

*** de l'importance sans cesse évolutive et grandissante de la culture numérique et de ses impacts positifs dans tous les domaines de la vie quotidienne, sociale et individuelle, de tous les membres d'une société démocratique**

*** des mutations universelles introduisant des échanges planétaires virtuels, de nouveaux rites, de nouvelles traditions basées sur l'économie du savoir et de la technologie de la communication**

*** de l'omniprésence de l'Internet au quotidien, devenant un élément structurant de l'économie, la toile de fond de la vie d'homo numericus.**

*** de la disparité d'accès soulignée par le terme de *fracture numérique* reflet d'une répartition inégale des ressources entre pays, zones géographiques, individus ou collectivités.**

*** du rôle que peut jouer la société civile dans le domaine du développement de la technologie numérique et de la réduction de la fracture numérique,**

*** de la nécessité d'assurer le suivi des recommandations de la Phase de Tunis du SMSI,**

Expriment leur aspiration à voir consolidée l'adhésion de tous vers à la culture numérique et en particulier les personnes vulnérables et à besoins spécifiques,

Réaffirment l'importance d'œuvrer à mettre sur pied les mécanismes et les programmes nécessaires à la concrétisation de cet objectif humaniste noble sans lequel on ne saurait parler d'une société de l'information égalitaire et globale.

S'accordent à lancer une initiative ouverte à toutes les organisations et à tous les réseaux régionaux et internationaux, baptisée :

« Appel de Carthage 2007 »

Pour une inclusion numérique économique et sociale et pour une meilleure équité et une fracture moins aiguë ».

Comportant les recommandations suivantes :

OBJECTIFS STRATEGIQUES

- * Orienter le développement des technologies de l'information et de la communication et leurs applications multiples vers la réalisation du progrès social et de l'essor économique et culturel des peuples et de nations, dans le cadre d'une approche de développement équilibrée qui accorde une plus grande attention aux personnes handicapées**
- * Garantir une adaptation des cadres législatifs, réglementaire et normatif à tous les attributs de l'inclusion agissante des populations en particulier celle à besoin spécifique au sein de la société de l'information d'une façon équitable à même de garantir tous leurs droits,**
- * Prendre les mesures nécessaires en vue de garantir la concrétisation des dispositions prises dans le cadre Sommet Mondial de la Société de l'information dans le cadre de la limitation de la fracture numérique.**
- *promouvoir l'éducation numérique à l'échelle de tous les niveaux de l'éducation et de la formation pour toutes les tranches d'âge de la population et tous les genres**
- *Appliquer les principes fondamentaux de l'accessibilité numérique**
- *encourager la production du contenu numérique**
- *agir sur les barrières psychologiques qui constituent un élément de mentalité dans la fracture numérique**
- *développer les programmes de recherche pour mieux comprendre les besoins des différents groupes exclus du numérique ainsi que les liens entre les différents facteurs d'exclusion comme l'âge, l'origine, le genre et les besoins spécifiques.**
- *insister sur le côté ludique des techniques numériques permettant d'augmenter la motivation des apprenants**

- *faire des TIC une composante du statut socioculturel afin de devenir un facteur de motivation pour l'inclusion favorisant le développement des populations , qui, pour des**

raisons économiques, personnelles ou pour cause de handicap, n'adhéreront pas à la société du savoir

***Etablir un partenariat agissant entre les secteurs public et privé et le tissu associatif, en vue de dégager des opportunités numériques à la population augmentant ainsi leur chance d'une plus grande intégration sociale**

*** Prendre les mesures nécessaires en vue de garantir la concrétisation des dispositions prises dans le cadre Sommet Mondial de la Société de l'Information SMSI Tunis 2005**

OBJECTIFS SPECIFIQUES

***reconnaître les recommandations du W3C/WAI comme la référence de l'accessibilité Numérique**

***développer un espace de connaissance de l'accessibilité numérique et ce par le biais de la mise en place d'un espace de veille, d'expertise, d'échanges et d'exploration des technologies de l'accessibilité numérique,**

***Analyser les meilleurs usages internationaux des technologies de l'accessibilité numérique en termes de:**

- Outils matériels et logiciels (création, gestion, navigation, évaluation, réparation, certification, aides techniques, ...),
- Méthodologies d'évaluation et de certification,

***Mettre à disposition du grand public les résultats des analyses,**

***Définir des méthodologies d'évaluation de l'accessibilité numérique.**

***Définir des méthodologies permettant l'évaluation de l'accessibilité d'outils (matériel et logiciels) et de contenus numériques,**

***Augmenter le nombre de professionnels du Web en évaluation de l'accessibilité numérique.**

***Augmenter le nombre des " Experts en évaluation de l'accessibilité du Web ",**

***Augmenter le nombre de professionnels du Web pouvant évaluer l'accessibilité d'outils (matériel et logiciels) et de contenus numériques**

***Maîtriser les coûts des équipements de communication et d'information destinés à la population générale et en particulier aux personnes à besoins spécifiques et offrir à cette dernière la possibilité de les acquérir à des conditions favorables,**